

Saint-Egrève

le journal

N° 224
MAI 2016



DOSSIER

Déplacements

Faciliter la ville



www.saint-egreve.fr



www.facebook.com/saint.egreve38120



disponible sur AppStore & Google play

IMI JARDIN

Le spécialiste de la tonte et
du débroussaillage depuis 1973

Tondeuse débroussailleuse Lames Hautes Herbes

- 6 modèles
- > Motorisation KAWASAKI et HONDA de 5,5 cv à 11 cv
 - > Largeurs de coupe 50, 60 et 70 cm



AVEC OREC RÉPONDEZ À TOUS LES BESOINS DU FAUCHAGE ET DU DÉBROUSSAILLAGE

Broyeur débroussailleuse à Fléaux gamme HR

- 6 modèles : 5 modèles à transmission hydrostatique
et 1 à chenilles
- > Motorisation HONDA
 - > Largeurs de coupe 52, 65 et 80 cm



Gamme RABBIT

- 7 modèles dont 5
à transmission hydrostatique
- > Moteurs VANGUARD ou HONDA
 - > 5 modèles de 13 à 23 cv
 - > 4 roues motrices
 - > Largeurs de coupe 88 et 98 cm



33, avenue de l'Île Brune - 38120 Saint-Égrève - Tél. 04 76 75 48 86
Fax 04 76 75 69 65 - imi38@wanadoo.fr - www.imi-jardin.fr

service après-vente

Gremeret
Jardins & Paysages
Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste
Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr
www.jardins-paysages.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal

GROUPE Jacob Boyer Torrollion IMMOBILIER

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !

<p>VOREPPE</p> <p>Maison de ville, 2 ch. 63 m², rénovée, parking, pas de charges et pas de travaux. DPE : G 115 000 €</p>	<p>CHEVALON VOREPPE</p> <p>Résid. 2001, T3 70 m² env. 2^e étage asc. 2 ch. Séjour 30 m². Terrasse Ouest. DPE : C 179 000 €</p>	<p>SASSENAGE</p> <p>Cotes de Sassenage, maison 160 m² sur terrain 1795 m², 3 ch. possibilité 5. Rafraîchissements à prévoir. DPE : D 530 000 €</p>
<p>SAINT-EGREVE</p> <p>INVESTISSEURS. T3 65 m², 2 ch. rdc, travaux à prévoir, proche ttes commodités. DPE : F 78 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p> <p>Maison 130 m², terrain 600 m² environ. Piscine, prestations contemporaines, pas de travaux. DPE : D 415 000 €</p>	<p>VOREPPE</p> <p>Maison lotissement 111 m² sur terrain 260 m² environ. 4 ch. Ensoleillement garanti, pas de travaux. DPE : E 269 000 €</p>

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle 04 76 940 940

CAVE
« LE TASTEVIN »
Serge Arnaud : Sommelier Conseil

Ouvert toute l'année du lundi au samedi,
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

Tél. 04 76 75 71 43
1, rue du Vercors - 38120 Saint-Egrève
www.caveletastevin.fr



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°224



4-9 | les actualités



Une école très nature

Le Petit lac devient Park 87

Du 27 mai au 6 juin : Semaine du développement durable
Photovoltaïque bis



La concertation publique pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) vient de commencer en faisant sa première étape à Saint-Egrève. En 2011, nous avons ensemble construit un Plan Local d'Urbanisme de Saint-Egrève pour Saint-Egrève. Ce document nous a permis (et permet encore) de développer notre ville de manière équilibrée et harmonieuse en répondant aux besoins de logements, de nature en ville et de déplacements du plus grand nombre.

Il faut maintenant que Saint-Egrève et les Saint-Egrévois pensent un PLU pour la Métropole dans son ensemble. Il s'agit maintenant de promouvoir et de faire partager les principes d'organisation qui font de Saint-Egrève la ville où il fait bon vivre. Je vois au moins 3 sujets sur lesquels Saint-Egrève et les Saint-Egrévois ont des choses à dire et à soutenir.

Le logement pour tous est le premier : nous avons à Saint-Egrève, depuis les années 1960, une tradition d'accueil associée à un développement équilibré qui a toujours respecté l'histoire et les particularités de notre commune. Il faut préserver cela en nous assurant une capacité à offrir à nos enfants et à nos petits-enfants la même chance que nous avons pu connaître lors de l'acquisition ou de la location d'un appartement ou d'une maison. Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, il faut leur donner la même possibilité que nous avons eu d'un parcours résidentiel pour évoluer dans différents types de logements comme nos parents ou nous-mêmes avons eu la chance de le faire.

Le deuxième sujet est l'un des axes forts de notre politique municipale : la mise en valeur, l'intégration et la valorisation de l'environnement. Dans notre PLU, nous avons imposé que 30 % de chaque parcelle faisant l'objet d'une opération immobilière (maison ou immeuble) soient réservés aux espaces verts. C'est cette contrainte que nous donnons à tous les promoteurs qui contribue à ce que Saint-Egrève conserve son caractère vert.

La troisième concerne les déplacements. Le tramway à Saint-Egrève n'a pas tout résolu. Par exemple, il faudra que nous nous penchions dans ce PLUi sur la question de la sécurisation des déplacements en vélo mais aussi sur l'évolution de l'A480 ou encore le manque de desserte ferroviaire. Ces questions sont importantes car elles conditionnent aussi l'organisation spatiale de la Métropole et de nos modes de vie.

C'est pourquoi comme vous l'avez déjà fait, nombreux, lors de la séance à l'Hôtel de Ville, je vous invite à participer par tous les moyens à votre disposition à ce processus de construction qui donnera le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Métropole et qui définira aussi la place de Saint-Egrève dans cette métropole.

Chaleureusement,

Catherine KAMOWSKI

10-11 | la Ville



Solidarité

Logement social : comment ça marche ?

Concertation

Les élus viennent à votre rencontre

12-15 | Dossier

Déplacements
Faciliter la ville



16-19 | les loisirs

Focus

Faites du sport qu'on vous dit

Événements

Les vacances des Petits Frères des Pauvres

Couleur Jazz à La Vence Scène

L'Atelier des Petits machins trucs



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Dépôt légal : mai 2016
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Deltasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Stagiaire : Yoan Procacci ■ Maquette : service communication
Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Une école très nature



En route vers la Raviole !

De bon matin, les seuls bruits qui troublent la quiétude de Quaix en Chartreuse, ce sont les piailllements d'une volée d'enfants qui jaillit hors d'un bus. Deux classes de l'école de Prédieu, soit près de soixante petits Saint-Egrévois, viennent ici découvrir l'environnement sous la houlette

de leurs enseignantes accompagnées de trois animateurs de l'association Jeunes et Nature. Et le petit village en a vu défiler de ces bruyants petits citadins car, depuis 20 ans, la Ville confie une mission d'éducation à l'environnement à cette association. Chaque année, quatre journées

de classes nature sont proposées à 700 enfants des grandes sections maternelles, CP et CE1 de la commune. "Nous sommes déjà venus deux fois l'automne dernier. Aujourd'hui, nous allons monter pique-niquer à la Raviole de Quaix et essayer d'identifier des traces d'animaux que l'on a déjà étudiées

ensemble lors d'une classe nature précédente", explique Julien, l'un des six animateurs permanents de l'association. Pour les enfants ces sorties sont "souvent un premier contact avec la nature. Certains ne se promènent pas vraiment en famille en dehors des parcs urbains. Notre rôle, c'est de les mettre en contact avec un environnement plus sauvage, de leur donner le goût de la découverte", poursuit le jeune homme.

Ces sorties sont autant d'occasion de découvrir la flore, la faune, les paysages et même les goûts des aliments naturels comme le pain à l'ancienne dans le cadre d'un programme co-construit avec les instituteurs. A côté de ces "expéditions", les animateurs de l'association interviennent à la demande des enseignants, dans les écoles de Saint-Egrève auprès des élèves de petite et moyenne sections maternelles et ceux de CE2, CM1 et CM2 et proposent une découverte de l'environnement par le biais d'actions de proximité. ■

(36000 €) C'est le budget annuel que consacre Saint-Egrève à son partenariat avec Jeunes et Nature qui, dans le cadre scolaire, organise des actions de découverte de l'environnement pour les enfants.

Jeanec's au cœur du collège

La soirée Parole aux Jeunes du 30 avril, a été l'occasion pour Jeanec's de donner un concert devant un public survolté. Croisés au Patio alors qu'ils profitent de leurs vacances de printemps pour répéter au calme, quatre des sept membres du groupe évoquent volontiers leur histoire. "On a commencé le groupe en octobre dernier au collège Barnave pour se défouler entre midi et deux. Puis c'est devenu plus sérieux, d'autres élèves se sont joints à nous. Et puis les animateurs du Pôle jeunesse sont venus nous proposer de répéter au Patio", évoque Ema l'une

des chanteuses tandis qu'Enzo rappelle qu'ils "leur ont proposé de réaliser un court-métrage avec *Passeur d'images, une histoire autour de la musique*". "On l'a fait. Et là on prépare un concert dans la continuité", renchérit Angélique. Travaillant des titres de pop actuelle qu'ils testent auprès de leurs proches, les jeunes musiciens travaillent chacun à leur rythme et calent dans leur emploi du temps des répétitions quand ils le peuvent et ceux qui ont une formation musicale aident ceux qui n'en n'ont pas à progresser. ■



Le départ prochain vers le lycée de certains membres de Jeanec's ne devrait pas avoir raison du groupe qu'Enzo (au centre) entend bien reformer l'an prochain

Le Petit Lac devient Park 87



Jean-Louis et Jonathan s'investissent à 200% dans la rénovation de leur restaurant

Trentenaires ultra motivés, Jonathan Burri et Jean-Louis Drevetton se lancent actuellement dans une aventure de grande envergure. En effet, ces deux anciens de chez Carrefour changent radicalement de carrière pour reprendre le restaurant du Petit Lac qui devient Park 87. Nouvelle décoration en cours, nouvelle carte dont la réalisation sera confiée à deux chefs déjà recrutés, nouveau concept... Les deux amis qui souhaitent travailler ensemble depuis longtemps voient les choses en grand ! "Notre idée, c'est de créer un lieu afterwork, où l'on a envie de passer pour boire un verre et pourquoi pas pour rester manger et même faire quelques pas de danse. On voudrait réunir tout ce qui nous plaît ailleurs en tant que clients dans un seul concept. Notre restaurant, nous le voulons très ouvert sur l'extérieur", explique Jonathan. "On voulait travailler à Saint-Egrève dans le domaine

de la restauration. C'est une ville en pleine croissance à laquelle il manque un lieu pour se retrouver boire un verre, manger, danser" continue Jean-Louis qui vit "à Saint-Egrève depuis toujours". Pour le lancement de Park 87, le duo promet des surprises. Mais, d'ici à l'ouverture programmée vendredi 27 mai, la route est longue et Jonathan et Jean-Louis sont en plein travaux. Leur objectif : redessiner les jardins, ouvrir la perspective extérieure vers l'étang de Crétonin, créer et mettre à niveau la terrasse de 150 m² et la rendre 100% accessible, créer un espace bâché intersaison, refaire totalement la salle intérieure, et redistribuer les espaces. Bref, avant de servir boissons, tapas et petits plats tout au long de la journée, les deux jeunes gens ont encore du pain sur la planche... ■

Pratique : Park 87, rue du Petit lac. Tél. : 04 76 56 16 19 www.park-87.com

SNACK : le snack du Pont de Vence -qui était fermé depuis septembre dernier- doit rouvrir ses portes le 17 mai. Au menu : nouveau cuisinier (Yohan Roig), nouvelle carte et une ouverture non-stop jusqu'à 22h

120 C'est dans un premier temps le nombre de couverts que pourra accueillir le restaurant Park 87.

DEMEMAGEMENT : en mai, la clinique vétérinaire du Néron, va quitter ses locaux du Châtelet pour s'installer place Pompée

14 600 € C'est le montant annuel perçu par la régie des marchés.

L'envers des marchés

Pour que les clients qui fréquentent les cinq marchés hebdomadaires de la commune puissent le faire dans les meilleures conditions, il y a "pas mal de boulot en coulisse", explique Sébastien Cattani placier de la Ville. Son travail : orchestrer le va-et-vient des commerçants non sédentaires. "Il y a deux types de commerçants, les abonnés qui ont une place assurée et les passagers qui eux n'ont le droit de s'installer que s'il reste de la place. Pour être abonné, il y a des conditions à remplir. La première est l'assiduité puisque pour être sûr d'avoir le droit de débarrer ses marchandises il faut avoir

fréquenté un marché pendant au moins un an en tant que visiteur. Tous les marchés sont régis par un règlement précis qui indique par exemple le prix de la place, le nombre de mètres linéaires des stands...". Dès 7h30 du matin, les commerçants abonnés peuvent installer leur stand à Prédiu-Fiancey le mardi et vendredi et à la Monta le mercredi et le samedi alors que pour le marché de fin de journée de l'hôtel de Ville il leur faut attendre 14h30. "Le système est bien rodé", poursuit le placier qui sillonne chaque jour les allées de ces marchés pour en assurer le bon fonctionnement. ■



Plus de 60 commerçants différents viennent sur les marchés saint-égrévois

Du 27 mai au 6 juin : Semaine Le Gourmet bag, dans les restos de la Ville !



Alexandre Gonzalez et Joseph Alzapiedi vont proposer le "Gourmet bag" à leurs clients

A l'instar de "la Vence", le restaurant de la rue des Glairaux, six autres restaurateurs locaux* ont répondu favorablement à l'initiative du "Gourmet bag" portée par la Ville et la Métropole. Ainsi, dès le 27 mai, plutôt que d'abandonner les restes d'un repas trop copieux, les clients de ces enseignes

pourront repartir avec la fin de leur petit plat soigneusement emballé dans des emballages aussi pratiques que recyclables. Aux manettes de leur brasserie améliorée qui fonctionne essentiellement le midi (et sur réservation en soirée) Joseph Alzapiedi et Alexandre Gonzalez n'ont pas hésité à s'impliquer

dans cette expérience. "On ne s'est pas posé de question. On va démarrer et puis après on verra" explique Alexandre Gonzalez avec le sourire. "C'est un moyen de réduire les déchets alimentaires" confirme Joseph Alzapiedi qui tous les jours travaille des produits frais et n'apprécie pas d'en voir une partie gaspil-

lée. Le principe de ce "doggy bag" à la française est que si l'assiette n'est pas terminée, le consommateur peut emporter son reste de repas dans un contenant spécial pour pouvoir le consommer plus tard. "On a déjà des gens qui nous demandent parfois d'emporter ce qu'ils n'ont pas eu le temps ou l'appétit de finir pour le terminer chez eux le soir. On espère que cette initiative va faciliter cette démarche et la sécuriser en permettant une bonne information sur les précautions de conservation à prendre" continue Joseph. "La possibilité d'emporter des restes ça permet aussi au client de se dire qu'il peuvent prendre un dessert et finir leur plat du jour le soir chez eux" conclut Alexandre. Alors le Gourmet bag serait une initiative gagnant-gagnant...■

* les Charmettes, le restaurant de la Vence, la Dame aux fleurs, la Brasserie Cap 38, le Pékin Grill, la Bonne assiette et le café du Pont de Vence

Expo-vente

"De l'éthique dans l'économie"

Les 28 et 29 mai, huit associations du collectif Grenoble Équitable présentent leurs actions solidaires et leurs engagements en faveur d'un commerce plus équitable avec une grande expo-vente au Patio. L'occasion de s'informer et d'acheter des produits bio et équitables venus des quatre coins du monde.

(20 kg) C'est en moyenne le poids du gaspillage alimentaire d'un foyer français moyen. Il est composé de produits déballés, de restes de repas et même de 7kg de denrées non déballées.



Mélanie Laurent et Cyril Dion dans un doc optimiste

Demain, un doc "inspirant"

Sorti le 2 décembre dernier pour la COP 21, carton inattendu au box office, "Demain" réalisé par Cyril Dion cofondateur de l'ONG Colibris et de la revue Kaizen et l'actrice Mélanie Laurent, a déjà rassemblé plus de 800 000 spectateurs et raflé le César du meilleur documentaire. Mardi 31 mai, LaVence Scène projette de nouveau (au tarif habituel du cinéma) ce film durant lequel six trentenaires

explorent le monde en quête de solutions capables de sauver leurs enfants de l'effondrement des écosystèmes. Parlant du film, Mélanie Laurent explique que "mises bout à bout, les initiatives comme la permaculture, les monnaies locales, les énergies renouvelables, dessinent un monde possible (...) Des solutions sont déjà disponibles, dans tous les domaines, c'est obligatoirement inspirant !" ■

du développement durable

A table avec la Bibliothèque

Vendredi 3 juin, dans le cadre de la Semaine du développement durable, le parc et la bibliothèque Barnave sont l'épicentre d'une journée consacrée à "l'alimentation choisie". A cette occasion, s'installe de manière éphémère un Village des initiatives qui propose de nourrir les esprits en permettant de découvrir, au travers d'animations et de jeux, les travaux et les actions engagés par huit associations locales qui œuvrent dans de nombreux domaines de l'alimentation. Promotion du commerce équitable, soutien à l'agriculture paysanne et de proximité, lutte contre le gaspillage alimentaire, distribution alimentaire, mise en place de groupement d'achat ou réinsertion professionnelle par la culture de légumes bio

comptent parmi les actions qui sont à découvrir de 17h à 19h. Après cette mise en bouche théorique, la Ville et les associations du village des initiatives convient tous les Saint-Egrévois à un grand pique-nique partagé auquel chacun est invité à amener une spécialité à faire découvrir à ses voisins. Puis, vers 20h, une fois les ventres pleins, à la bibliothèque Barnave se déroule une conférence débat sur "l'accès à une alimentation choisie et de qualité pour tous à Grenoble, c'est possible ?". Cette rencontre concoctée par la Ville est un savoureux mélange de l'expérience de Sophie Robert et de Jean-Marc Lefebvre, des épiceries sociales, locales et solidaires "la Passerelle d'eau de Robec" et "Episol", ainsi que des connaissances de Caroline

Brand de l'Université de Grenoble Alpes. Les trois conférenciers ont mis à la carte un débat autour de la question de l'accès à une alimentation choisie et de qualité en ville. Au menu : lutte contre la précarité alimentaire, accès à une alimentation de qualité pour tous ou encore repenser le territoire de la métropole grenobloise à l'aune de la question alimentaire. ■

A noter : en cas d'intempéries, les événements sont maintenus et déplacés à la MSF.



La fertilité du sol



Le potager du Jardin partagé

Pour bien manger, il faut de bons produits et le circuit le plus court est sans doute celui qui va de son propre jardin à son assiette. Mais pour avoir de beaux fruits et légumes, il faut un sol fertile et en plein forme. C'est pour découvrir tous les secrets d'une terre riche et

fertile qu'un atelier pratique est proposé par les membres du Jardin partagé du Centre Hospitalier Alpes Isère mercredi 1^{er} et lundi 6 juin, de 9h à 12h. Bien que gratuit, l'atelier est toutefois réservé aux personnes qui se seront inscrites auprès de la MSF au 04 76 56 05 40. ■

18

c'est le nombre de partenaires associatifs et institutionnels avec lesquels la Ville a travaillé pour mettre en place cette semaine du développement durable.

Atelier cuisine pour les tout-petits

Lancés il y a quelques années, les ateliers sur la diversification alimentaire des bébés ne désespèrent pas. Proposés par les spécialistes de la petite enfance de la Ville, ils permettent d'accompagner les familles saint-égrévoises qui souhaitent que leur enfant de moins d'un an apprennent dès son plus jeune âge à bien se nourrir. Que doit-on donner à manger à son bébé ? Et lorsqu'il grandit, à partir de quand doit-on changer son alimentation ? Autant de questions qui sont traitées au cours de cet atelier qui se déroule le jeudi 2 juin, de 8h45 à 11h15 à la Maison des Solidarités et des Familles. Comme toujours, cet atelier est gratuit sur inscription : 04 76 56 05 40.

La Métropole construit son PLU... Intercommunal

Le 1^{er} janvier 2015 la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole est devenue une métropole. La gestion du Plan Local d'Urbanisme (PLU) compte parmi les compétences initialement gérées par les communes qui lui ont alors été transférées. Celle-ci doit maintenant élaborer un PLU Intercommunal à l'échelle des 49 communes qui la composent et le travail de concertation a commencé avec notamment un premier atelier territorial organisé le 25 avril dernier à Saint-Egrève. Ce PLUI remplacera à terme les différents documents d'urbanisme communaux existants afin de garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente. Il a pour objectif de définir le projet d'aménagement



La Métro consulte pour son PLUI

et de développement durable du territoire pour les années à venir et de le décliner en zones "urbaines", "à urbaniser", "agricoles", "naturelles" ou "forestières"... Il fixe également les règles précises de construction dans ces zones comme la hauteur maximum ou l'alignement des façades. Il indique des intentions d'aménagement sur des secteurs à enjeux.

A l'instar de celui de Saint-Egrève, le PLU Intercommunal

est composé d'un rapport de présentation qui établit un état des lieux du territoire et des perspectives d'évolution. Il dresse également l'état de la situation environnementale et évalue l'impact du projet sur l'environnement ; d'un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), pièce maîtresse du PLUI qui expose les choix politiques d'aménagement et de développement retenus par

les élus pour les années à venir ; d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui précisent les orientations par secteur à enjeux ou sur certaines thématiques ; d'un règlement constitué de documents écrits et graphiques qui établit un zonage et traduit les orientations du PADD en règles précises d'occupation des sols et de constructibilité ; et enfin d'annexes. ■

Carticiper !



Afin de recueillir les contributions des citoyens et acteurs du territoire, Grenoble-Alpes Métropole vous propose une cartographie collaborative accessible 24h/24 et 7j/7 ! Chaque citoyen, après création rapide d'un "compte" personnel, peut venir positionner sur la carte de la Métropole ses idées ou contributions, sous la forme d'une bulle. Développement économique, cadre de vie, environnement... Ces bulles s'inscrivent dans les thématiques du PLUI. ■

Pour carticiper, rendez-vous sur : <http://plui-lametro.carticipe.fr/>
A noter, un registre papier d'expression est également mis à disposition par la Métropole en mairie.

COLLABORATION : le PLU Intercommunal doit être le fruit d'une collaboration étroite avec les communes de la Métropole et les habitants et les acteurs du territoire qui seront impliqués tout au long du processus d'élaboration
En savoir + : www.lametro.fr

EN ATTENDANT ? : les documents d'urbanisme communaux comme le PLU de Saint-Egrève resteront en vigueur jusqu'à l'approbation du PLU Intercommunal

Zapping du mois

AVRIL

Lundi
25



Ateliers territoriaux

Dans le cadre de la concertation pour la mise en place du PLUI, la Métropole organise sept ateliers territoriaux dont le premier s'est déroulé le 25 avril dernier à Saint-Egrève. Trois doivent encore se dérouler le vendredi 13 mai dans la salle des fêtes du Sappey-en-Chartreuse, le jeudi 26 mai dans la Maison pour tous d'Herbeys et le jeudi 9 juin en mairie d'Eybens.
A noter, après une longue phase de concertation, le PLUI devrait être en conseil métropolitain en juin 2019.

Zapping du mois

AVRIL

Jeudi
14



Sécurisation

Les équipes du centre technique municipal ont installé des gabions pour sécuriser l'accès au parc de l'Hôtel de Ville via le Châtelet. Ces derniers permettent d'empêcher camions et caravanes de venir s'installer sur les pelouses tout en permettant aux piétons et aux cyclistes, de rejoindre le parc et d'y évoluer en toute sérénité.

FIBRE OPTIQUE : dans le cadre de la poursuite de la mise en place du plan numérique dans les écoles, les groupes scolaires de La Monta et de Prédieu sont actuellement en train d'être reliés à la fibre optique

Prémices à Prédieu



Après quelques semaines de préparatifs, la maison accolée à la pharmacie de Prédieu a été déconstruite et les arbres avoisinants élagués et certains même coupés. Ce chantier laisse place nette à la réalisation de la deuxième des quatre tranches de l'aménagement du nouvel ensemble immobilier "le Domaine du Square" qui jouxtera le square Armand Nordon. Pour mémoire, le site comptera à terme six bâtiments de quatre étages répartis en quatre îlots. En tout, ces petits immeubles compteront 92 logements. Ensemble mixte, le "Domaine du Square" doit à terme regrouper 29 appartements destinés à être loués en fonction de critère sociaux par la SDH et 14 logements qui seront proposés à la vente par Isère Habitat dans le cadre de l'accession sociale à la propriété. Enfin, 49 appartements seront pour leur part proposés à la vente par Accelia et Safilaf à des particuliers en accession libre à la propriété. Commerces, locaux d'activités et espace associatif seront implantés en rez-de chaussée. ■

Attention au tigre !

Aie, le moustique tigre fait son apparition dans l'agglomération. Petit, noir avec des rayures blanches, *Aedes albopictus* peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou zika. Pour prévenir sa prolifération et son installation à Saint-Egrève, des gestes simples sont à respecter. Il faut ainsi chasser sans répit les eaux stagnantes dans lesquelles ces insectes pondent leurs œufs comme les coupelles sous les pots de fleurs, les gout-



tières bouchées, les flaques en toitures plates... ■

En savoir + : www.eid-rhonealpes.com/nuisances.htm

DEPOLLUTION : en prévision de la future création du quartier durable de la Gare, des essais de dépollution des sols du site Philibert Delastre devraient commencer dans les semaines à venir

Photovoltaïque bis



Les membranes photovoltaïques de la mairie vont être changées

C'est avec L'Unisson que la Ville s'est mise à l'heure solaire. Ou plus exactement à l'énergie photovoltaïque puisque en toiture du bâtiment du quartier de la Gare ont été installés les premiers 70 m² de cellules permettant de convertir la lumière en électricité. Depuis, ces panneaux se sont multipliés. Sur le toit de l'Hôtel de Ville en 2010, ce sont 224 m² de membranes souples qui ont été mis en place puis 283 m² de panneaux ont été créés au dessus de La Vence Scène en 2013 auxquels il faut ajouter 59 m² d'équipements en façade sud de ce bâtiment. Enfin, plus récemment, les locaux du Centre Technique Municipal ont

été coiffés de 358 m² de surfaces photovoltaïques. En tout, ces 994 m², produisent environ 113 000 kwh/an soit l'équivalent de 7,2 % de la consommation électrique totale des bâtiments communaux ou encore celle d'une quarantaine de foyers. A noter : La fiabilité sur le long terme des équipements innovants "souples sur zinc" étant remise en question, l'entreprise qui les a installés a proposé à la Ville de les changer à ses frais pour des panneaux neufs qui fourniront un rendement équivalent pour une surface moindre. Les travaux se déroulent de la mi-mai à la mi-juin. ■

Solidarité

Logement social : comment ça marche ?

A Saint-Egrève, l'offre de logement social accompagne le développement raisonné de la ville. Mais au fait, les logements sociaux qui y a droit ? Qui les attribue et sur quels critères ? Éléments de réponse...

En matière d'attribution de logement social à Saint-Egrève, "chaque dossier est unique", explique Laurence Froissard, conseillère municipale chargée de l'accès au logement pour tous avant de rappeler que "le nombre de logements sociaux à Saint-Egrève augmente régulièrement. Aujourd'hui, nous en comptons environ 1100 et leur nombre progresse au fur et à mesure des livraisons des nouveaux ensembles immobiliers. Toutefois, à l'heure actuelle, 1916 ménages souhaitent obtenir un logement social à Saint-Egrève qui s'avère être le premier choix pour 626 d'entre eux". Autant dire que l'attente peut être longue pour les familles qui souhaitent s'installer à Saint-Egrève. D'autant plus que "le turn-over est ici très faible", constate Noémie Jouan, qui s'occupe des logements sociaux pour le CCAS de Saint-Egrève. Une question de qualité de vie sans doute...

Attributions

Pour prétendre à un logement social, les ménages peuvent bien évidemment passer directement par le CCAS qui fait office de guichet enregistreur et peut accompagner les demandeurs dans la constitution de leur dossier. Depuis septembre 2015, les personnes souhaitant obtenir un logement social dans la ville de Barnave peuvent aussi directement passer par le Système National d'Enregistrement mis en place par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable et y suivre



Signature de bail pour un logement social neuf à Saint-Egrève (archive 2015)

la progression de leur dossier. Enfin, les demandes peuvent être déposées auprès de toutes les autres communes ou bailleurs sociaux de l'Isère. Généralement quand un logement se libère et que la ville en est informée, elle présélectionne plusieurs dossiers en fonction de critères objectifs qu'elle soumettra au bailleur social qui est le seul décisionnaire au final de l'attribution d'un logement. "Nous sommes très attentifs au respect absolu de ces critères. Cela permet d'éviter tout passe droit", insiste Laurence Froissard qui rappelle que la municipalité n'est pas toute puissante en matière d'attribution. "La Ville ne peut pas proposer des dossiers sur l'ensemble des logements sociaux qui existent sur son territoire. Nous ne sommes réservataires, c'est le terme technique, que sur une partie de ce parc immobilier. Une autre partie des logements sociaux est réservée à la Pré-

fecture qui gère notamment les logements prioritaires DALO. Une autre encore, les PLAI, c'est-à-dire les appartements réservés pour les ménages les plus modestes, est gérée par une commission intercommunale. Enfin, un dernier tiers relève du 1 % patronal et est attribué par organismes collecteurs auprès desquels cotisent les employeurs. Les intervenants dans le domaine du logement sont nombreux car le parc public doit pouvoir répondre aux besoins

d'une population diversifiée composée de salariés, comme de personnes en difficultés économiques ou de ménages moyens. La Ville n'intervient que dans une partie des attributions pour laquelle son rôle est de soutenir au mieux les dossiers qui semblent prioritaires."

■ **En savoir + :** CCAS de Saint-Egrève service logement : permanences téléphoniques le mardi après-midi et le vendredi matin. 04 76 56 53 47.

L'attribution en trois phases

Phase 1 : une famille constitue un dossier de demande de logement social. Elle y indique notamment la ou les villes où elle souhaite s'installer, le type d'appartement dont elle a besoin, ses revenus, son "reste à vivre".

Phase 2 : lorsqu'un logement dont elle est réservataire se libère, la Ville présélectionne au moins trois dossiers de demande (en fonction de critères d'ancienneté, de revenus, d'urgence de la situation) qui correspondent à ce dernier.

Phase 3 : les dossiers proposés par la Ville sont soumis au bailleur propriétaire de l'appartement. Celui-ci les analyse, les compare avec d'autres dossiers qui ont pu lui parvenir. Il attribue alors le logement à la famille en fonction de critères objectifs qui lui sont propres.

URGENCE : les logements d'urgence existant sur le territoire saint-égrévois sont gérés par des associations comme le relai Ozanam ou l'Abri Saint-E qui travaillent avec le SAMU social

3 C'est le nombre de types de logements sociaux différents qui existent : PLS, PLUS et PLAI financés par différents partenaires sont accessibles en fonctions des revenus.

Concertation

Les élus viennent à votre rencontre !

Un nouveau cycle de concertation avec la population saint-égrévoise commence. Coup d'envoi donné ce jeudi 26 mai avec la première date des permanences "les élus viennent à votre rencontre". Explications.



Des élus à la rencontre d'habitants lors d'une visite de quartier

Toujours à l'écoute des demandes et des idées de ses habitants, la Ville relance dès ce mois de mai un nouveau cycle de concertation soutenue. Souhaitant permettre au plus grand nombre de prendre la parole, ce qui n'est pas toujours évident lors des réunions publiques classiques, la municipalité a mis en place de nouvelles permanences qui permettront à chacun de rencontrer en face à face un élu. L'objectif de ces nouveaux rendez-vous dont la première session est pro-

grammée le 26 mai de 18h30 à 20h, est donc de dialoguer avec lui, de lui faire part de ses remarques et de ses idées pour la ville. Ces temps d'écoute et d'échange direct entre les élus référents et les habitants, dans un format d'entretien en "tête à tête", sont une démonstration concrète du principe de "proximité" cher à la municipalité. Ils ont quatre objectifs rappelle le 1^{er} adjoint Daniel Boisset. "Les élus sont là pour écouter les questions et transmettre les doléances et demandes des habitants aux

services concernés et ils s'efforceront d'apporter une réponse même partielle durant l'entretien. La Ville s'engage d'ailleurs à transmettre par la suite une réponse complète par courrier. Mais le rôle des élus de secteur est aussi de recueillir les avis et de prendre connaissance de l'opinion globale des habitants sur la vie dans leur quartier et de leur ville ainsi que de recevoir les propositions ou les initiatives des habitants pour leur quartier". Premières d'une série de rencontres, ces permanences doivent à terme être proposées chaque trimestre dans les secteurs de la ville. Ainsi dès la prochaine rentrée des classes de nouveaux rendez-vous seront mis en place.

"Si en mai, les trois quartiers sont concernés le même jour, à partir de septembre prochain, les rendez-vous se feront alternativement et par roulement dans chaque secteur à un rythme mensuel", précise Daniel Boisset. Ainsi, neuf permanences de ce type devraient être proposées aux habitants d'ici au début du deuxième trimestre 2017 durant lequel doivent reprendre les visites de quartier.

En savoir + : www.agenda21.saint-egreve.fr

Notre quartier, parlons-en !

En mars 2017 une nouvelle campagne de visite de secteur "Notre quartier, parlons-en !" va être mise en place. Pour mémoire, ces visites de secteur offrent à tous les Saint-Egrévois l'occasion de rencontrer le Maire, des élus de l'équipe municipale et des membres du Conseil des habitants pour parler de tous les sujets de la vie quotidienne et échanger autour des projets que la municipalité porte dans leur secteur. Précédées par une phase de collecte de remarques, elles se concluent par des réunions de synthèse qui permettent de faire un point général sur l'ensemble d'un secteur. Lors de la dernière édition de ce dispositif, plus de 300 Saint-Egrévois ont interrogé la Ville sur plus de 700 points. Et conformément aux engagements pris par la Ville, des réponses détaillées ont été apportées par courrier à tous les intervenants dans les semaines qui ont suivi. ■

Pratique

B. Bresó

R. Ben Kaad

C. Bruno

Jeudi 26 mai, les trois permanences sont organisées simultanément dans les trois secteurs de la ville de 18h30 à 20h. Pour le secteur Nord Cornillon, c'est Bernard Bresó, conseiller municipal chargé des relations de proximité qui recevra les Saint-Egrévois à la Maison des Associations. Les habitants du secteur Vence seront eux accueillis par Ridha Ben Kaad lui aussi conseiller municipal chargé des relations de proximité à la Maison Borel, tandis que pour le secteur sud, c'est Caroline Bruno, conseillère municipale chargée des relations de proximité, qui assurera cette permanence au groupe scolaire Prédieu mixte I. A noter, les entretiens seront limités à 15 minutes afin de permettre au plus grand nombre de Saint-Egrévois de rencontrer leurs élus. ■



La prochaine séance publique est programmée à 19h mercredi 8 juin



Déplacements

Faciliter

3

C'est le nombre d'itinéraires piétons traversant la ville qui ont été rendus parfaitement accessibles à toutes les personnes en situation de handicap.



6

C'est le nombre lignes de bus Tag qui desservent Saint-Egrève. A celles-ci s'ajoutent une ligne de tram (mise en service le 13 juillet 2015), des lignes de bus Transisère et une ligne de chemin de fer passant par la gare SNCF.



38 km

C'est la longueur de voiries dédiées aux piétons et aux cyclistes. 25 km de pistes cyclables, de chemins urbains et de sentiers sont gérés par la Métro et le reste (comme les pistes sur la digue au bord de l'Isère) par le Département.

72 km

C'est la longueur des voiries qui permettent aux automobilistes de se déplacer à Saint-Egrève



Circulation routière "apaisée", transports en commun performants et diversifiés, maillage de voies cyclables étendu, trottoirs accessibles à tous, zones de stationnement libres ou réglementées... A Saint-Egrève, la Ville et ses partenaires comme le SMTC et la Métropole ont fait en sorte que la diversité des modes de déplacement permettent à tous de se déplacer de manière fluide dans la commune et au-delà. En matière de circulation et de cohabitation des différents types d'usages, Saint-Egrève, qui peut déjà se prévaloir d'un bilan exemplaire, cherche encore des solutions d'amélioration. Balade dans une ville où il fait bon bouger.

sommaire du dossier

- page 13
Saint-Egrève, ville fluide
- page 14
3 questions à Daniel Boisset & Catherine Haddad
- page 15
La voiture sans voiture



la ville



Depuis janvier dernier, Saint-Egrève s'est impliquée dans le dispositif "Métropole apaisée". En effet, la Ville fait partie des 14 communes de Grenoble Alpes Métropole qui se sont engagées pour lancer cette initiative visant un meilleur partage des voiries. L'objectif est d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes puisque le fait de réduire la vitesse des véhicules réduit aussi notamment les distances de freinage en cas d'accident. En outre, la conduite plus tranquille et moins stressante n'occasionne pas une grande différence en terme de temps de transport. En effet, passer de 50 à 30 km/h sur un trajet moyen de 3 km ne l'allonge que de 30 secondes. "Cette idée de limiter à 30 km/h la circulation n'est pas nouvelle", explique Daniel Boisset, premier adjoint de la Ville et conseiller communautaire. "A Saint-Egrève, les zones 30 en sont un bon exemple puisque cela fait une quinzaine d'années que la Ville a décidé de les systématiser aux abords des groupes scolaires. Et puis, au fil du temps, bien sou-

vent à l'occasion de requalification de rues ou de quartiers et à la demande des riverains, ces zones ont été multipliées. Cela a notamment été le cas à Prédieu, au niveau de la place Saint-Christophe, plus récemment rue du Muret. Au final, avant le passage en Métropole apaisée, un tiers environ des 72 km de voiries saint-égrévoises était déjà limité à 30 km/h. Pour relier entre elles des zones déjà à 30 km/h, seules quelques portions jusqu'à là limitées à 50 km/h ont vu leur vitesse autorisée abaissée à 30 km/h", précise l'élu qui souligne que l'expérience saint-égrévoise en la matière a déjà porté ses fruits puisqu'il rappelle que "les Conseils des habitants se sont penchés sur la question et ont souligné la faible accidentologie sur notre territoire".

Aller plus loin

Mais si la "Métropole apaisée" et sa vitesse limitée à 30 km/h sur l'ensemble du territoire a connu son quart d'heure de gloire médiatique nationale, c'est plus discrètement que Saint-Egrève s'est pour sa part lancée dans des expérimentations qui vont

au-delà de la simple zone 30 aussi grande fut-elle. Ainsi, à Rochepleine a été mise en place en juin 2010 la première "zone de rencontre" saint-égrévoise. Cette nouveauté du Code de la route permet la création de secteurs où les circulations des piétons et des cycles sont largement privilégiées et sécurisées par une limitation stricte de la vitesse de tous les véhicules à 20 km/h. Un marquage au sol adéquat rappelle sans cesse que tout le monde cohabite sur ces voiries.

La Ville en bleu

A force de ralentir, on finit par s'arrêter. Et donc, pour un automobiliste, cet arrêt signifie qu'il faut trouver un endroit pour stationner sa voiture. Coup de chance, là encore, il semblerait qu'en la matière Saint-Egrève soit plutôt bien lotie. "Sûrement pas assez au goût de certains", tempère Jacqueline Paulhan, adjointe déléguée au développement économique et commercial qui a beaucoup travaillé sur la question des places de parking avec les commerçants

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors de la mise en place du Tram E, Saint-Egrève a obtenu 3 300 000 € du SMTC pour lui permettre de financer des aménagements paysagers et urbains en bordure de cet axe. Une partie de cette somme, inscrite au contrat d'axe implique un certain nombre d'obligations liées à la venue de la ligne E comme la création de 570 logements en bordure de celui-ci, a été consacrée à améliorer les voiries le long de la RD 1075.

50 KM/H

Toute la ville est limitée à 30 km/h. Toute ? Non, il existe encore 15 km de rues sur lesquelles les voitures peuvent toujours rouler à 50 km/h. Ces axes sont la RD 1075, l'avenue de l'Île-Brune, la rue des Glairaux, la rue de la Biolle, la rue des Îles, la rue des Abattoirs, l'avenue de San-Marino, l'avenue de Karben et le boulevard de Jomardière.

... de la Ville. Elle rappelle toutefois que "depuis septembre 2009 pour faciliter les déplacements et l'accès aux commerces, la Ville développe les zones bleues" sur lesquelles il est autorisé de stationner gratuitement mais pour un laps de temps limité à une heure. "Ces places de stationnement permettent de réduire le phénomène des voitures ventouses et de favoriser le turnover aux abords des commerces". C'est pour fluidifier la circulation de tous et éviter que la

RD 1075 ne se transforme en parking relais occupé par les utilisateurs du tram que la ville a insisté auprès du SMTC pour que les stationnements soient tous placés en zone bleue. Ainsi 124 places y ont été aménagées par le Syndicat Mixte des Transports en Commun. A l'heure actuelle, Saint-Egrève compte 208 places en zone bleue. Attention aux contrevenants qui, s'ils dépassent le temps autorisé ou n'ont pas de disque horaire en vue derrière leur pare-brise,

s'exposent à une contravention de première classe de 17 €. "Dans le même esprit, il faut aussi souligner l'existence de 153 places réservées aux personnes à mobilité réduite", indique Catherine Haddad, adjointe chargée du développement durable et du cadre de vie qui rappelle que "la Ville doit rester accessible à tous !".

Voyages en commun

Puisque la voiture est garée, pourquoi ne pas en profiter pour monter dans les transports en commun qui desservent la ville histoire de voir de quoi il retourne. Bonne affaire semble-t-il d'autant plus que le SMTC vient de publier un bilan de l'utilisation de son réseau* à l'occasion des quatre comités de déplacements.

Dans ces documents, il apparaît donc que quotidiennement 29 379 voyageurs en moyenne empruntent la ligne E dont la mise en service du tronçon nord, qui dessert Saint-Egrève, ne remonte qu'au 13 juillet 2015. "Cela représente un doublement de la fréquentation sur la partie nord de la ligne E qui va du Fontanil à Saint-Martin-le-Vinoux entre 2014 et 2015", indique Jean-Baptiste Sonzogni directeur des services techniques de Saint-Egrève. "On est passé de 3 700 voyages par jour avec la ligne E bus à 7 700 voyages par jour sur la ligne E du tram. Un résultat qui s'explique notamment par la suppression de la correspondance à l'Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux" précise Laurent Arnould de Direction Transports et services de mobilité de la Métro chargé de l'accessibilité et de l'adaptation de l'offre de transports sur le secteur nord-ouest. Cette augmentation est loin d'être anecdotique puisqu'elle représente à elle seule plus de la moitié des 7,4% de l'augmentation globale de la fréquentation annuelle sur l'ensemble du réseau de tramway métropolitain. Mais si l'on a tendance à se focaliser sur ce tramway qui



soufflera sa première bougie en juillet, il ne faut pas pour autant oublier que Saint-Egrève compte aussi six lignes de bus plutôt performantes puisque à en croire les chiffres du SMTC "la ligne 22 enregistre une fréquentation de 1 450 voyages par jour, la ligne Flexo 54 compte 141 voyages par jour, les lignes 60 et 61 environ 50 voyages par jour chacune". L'offre de transport en commun locale est en outre enrichie par les lignes de bus Transisère et les trains qui tous les jours font une halte à la gare de Saint-Egrève.

Mode doux

A l'occasion de la 16^e journée d'études de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, qui s'est tenue le 8 avril dernier à la Rochelle, la Fédération Professionnelle des Entreprises du Sport a indiqué, chiffres à l'appui, que le vélo ne s'est jamais aussi bien vendu en France. En effet en 2015, 2 996 000 petites reines ont été écoulées. Des ventes qui semblent dopées par le vélo électrique que les professionnels qualifient volontiers d'innovation de rupture. Heureusement, Saint-Egrève est là aussi parée pour faire face à cette affluence de cyclistes. Et

questions à :

Daniel **BOISSET**
& Catherine **HADDAD**



Premier adjoint



Adjointe chargée du développement durable et du cadre de vie

Avec le passage en Métropole et les transferts de compétences, la Ville a-t-elle encore la capacité de travailler sur les déplacements ?

CH : Bien sûr. Certes nous n'avons plus la compétence voirie et les transports en commun sont du ressort du SMTC. Mais je vous rappelle qu'avec Catherine Kamowski et Daniel Boisset nous siégeons tous les trois au Conseil Métropolitain et participons de ce fait activement aux choix qui sont faits pour l'agglomération et pour notre ville.

Mais est-ce réellement suffisant ?

CH : Suffisant je ne sais pas mais efficace sûrement. On ne peut pas travailler sur les déplacements uniquement à l'échelle communale, cela n'a plus de sens, il faut en la matière penser global, réfléchir et agir en terme d'agglomération.

DB : Et puis, l'action de la Ville ne se limite pas là. Je vous rappelle que les techniciens de la Commune travaillent au quotidien avec ceux de l'agglomération auxquels ils apportent leur expertise pour entretenir et améliorer les voiries. Ils servent aussi de relais et peuvent leur transférer les attentes des Saint-Egrévois et les suggestions de nos conseils des habitants.

Ville apaisée, tramway, zones bleues... Saint-Egrève assisterait-elle à une révolution dans ses modes de déplacements ?

DB : Une évolution plutôt, car si en ce moment on peut avoir l'impression que tout bouge, il apparaît, comme l'indique ce dossier, que cela fait longtemps que la Ville travaille à développer et à sécuriser les déplacements sur son territoire. C'est une nécessité pour faire de Saint-Egrève une ville toujours plus attractive.



gênaient le passage des personnes à mobilité réduite ont été modifiés”. Cela représente environ 80 interventions réalisées par la Ville aux alentours de 2010. Le troisième axe prioritaire, c’est celui du tram qui a été finalisé en juillet dernier avec la mise en circulation de ce moyen de transport en commun lui-même 100% accessible aux personnes à mobilité réduite. ■

* le rapport est disponible sur www.smtc-grenoble.org



MICRO-COORDINATION : les feux de signalisation de trois tronçons situés le long de l’axe du tramway ont récemment fait l’objet d’ajustements de leur phasage afin d’affiner leur réglage et de permettre une circulation automobile plus fluide

INFO EN LIGNE : retrouvez toute l’info transports en ligne sur le site : www.metromobilite.fr

cela ne date pas d’hier mais de 1997, date à laquelle les cheminements cycles et piétons ont été inscrits dans le Plan d’Occupation des Sols (POS), puis dans le Plan Local d’Urbanisme (PLU). Depuis, les voiries dédiées à la petite reine ne cessent de se développer et de “mailler” la ville. Avec la finalisation en 2013 de la liaison piéton-cycle de l’avenue de l’Île Brune, qui permet de relier Vence Ecoparc et Cap 38 d’une traite et en toute sécurité ou avec les 7 km de bandes cyclables qui ont été tracés de part et d’autre de la RD 1075 dans le cadre des aménagements plus récents du tramway, Saint-Egrève propose maintenant 36,5 km de voiries sécurisées réservées aux vélos et aux piétons !

Le code a changé

Pour fluidifier encore les trajets en vélo, le code de la route a été adapté afin de ne pas obliger les cyclistes à s’arrêter et à repartir trop souvent. Ainsi, avec la mise en service du tram sont apparus de nouveaux aménagements qui facilitent les déplacements en vélo. Sous certaines conditions, ces derniers peuvent s’affranchir des feux rouges qui jalonnent la RD 1075 pour continuer tout

droit ou pour tourner à droite selon les cas. “Des panonceaux indiquent aux cyclistes à chaque embranchement s’ils ont droit de tourner à droite ou de continuer leur route sans se préoccuper de la couleur du feu. Attention toutefois, ces autorisations ne donnent pas la priorité aux vélos !” indique Thierry Dalla Rosa, le chef de la Police Municipale qui précise que “quand le feu est rouge, ils doivent tout de même laisser passer les piétons qui souhaitent traverser par exemple”.

Les piétons pas en reste !

“La place accordée aux piétons est très importante à Saint-Egrève”, renchérit Catherine Haddad qui rappelle que Saint-Egrève s’est de longue date impliquée dans la mise en accessibilité de ses voiries. Aujourd’hui, trois “itinéraires prioritaires permettent aux piétons de se rendre aux pôles de services administratifs et commerciaux de Saint-Egrève. Ils avaient été identifiés par la Commission Communale d’Accessibilité pour les Personnes Handicapées. Sur deux d’entre eux, à savoir les axes reliant Karben au Collège Barnave via l’avenue de La Monta et le Boulevard de Jomardière, ainsi que l’avenue du Médecin général Viallet la totalité des points noirs qui

Pratique

La voiture sans voiture



Alternative à la voiture individuelle, l’auto-partage se développe doucement à Saint-Egrève. Ce système permet, sur simple inscription, de louer pour une course de quelques minutes à quelques heures une voiture accessible 24h sur 24. Géré par Citélib, le dispositif propose aux Saint-Egrévois deux véhicules disponibles devant la Gare ou avenue de La Monta. Ainsi, ces deux voitures ont été empruntées 265 fois l’an dernier. Si tout le monde peut profiter de cette avantageuse alternative à l’automobile individuelle, il apparaît que ce sont surtout des structures

comme le Pôle Emploi, le CEA, l’association CEN Avenir, la Chambre de Commerce et même la Ville de Saint-Egrève qui se sont abonnées afin de faire des économies sur leur flotte de véhicules. A noter : tous les particuliers et les jeunes conducteurs sont même les bienvenus puisque ceux qui s’inscrivent au service dans les deux mois suivant l’obtention de leur permis de conduire se voient offrir six mois d’abonnement et une ristourne sur les frais d’inscription. ■



Faites du Sport qu'on vous dit !

Samedi 4 juin, l'USSE fête le sport ! Pour sa deuxième édition, la "Fête du sport, faites du sport" promet une après-midi festive au complexe Jean-Balestas. Explications.

Cette année, la fête du sport du 4 juin prochain, ce sera du concentré de tout ce qui a fait le succès de la première édition de l'an dernier. "On a vu ce qui a marché et ce qui a moins bien marché. On en a tiré un bilan et on essaie cette année de se recentrer sur l'essentiel", explique Cécile Rongier de l'USSE athlétisme qui cette année pilote l'organisation de ce rendez-vous. "Nous avons par exemple choisi de concentrer l'événement sur l'après-midi en ouvrant non plus seulement aux clubs mais aussi à tous les Saint-Egrévois".

Fil rouge

Cette année, les enfants seront les "rois de la fête". En effet, pour les inciter à parcourir en long en large et en travers tous les stands de l'après-midi et décou-

vrir un maximum de sports, un carton leur sera distribué et ils devront, s'ils souhaitent gagner un cadeau en fin de journée, y faire valider leur passage sur tous les ateliers proposés par les sections ! "Chacune doit en proposer deux, un ludique et un plus sportif plus technique" souligne Cécile Rongier qui rappelle que les stands des clubs seront aussi l'occasion pour les familles de préparer leur prochaine saison sportive. Et si l'on est habitué aux prouesses des sportifs de l'USSE, les ateliers ludiques risquent d'en surprendre (agréablement) plus d'un : des matchs de volley en gants de boxe, des combats de sumo, du handball en binôme avec un ballon en mousse, un babyfoot humain géant... Le programme de la première fête

du sport de l'USSE avait déjà l'an dernier de quoi interpellé ! Marjan Kolev, entraîneur à la section handball de l'USSE et pilote de ce premier événement, expliquait d'ailleurs que le but de ce grand rassemblement au complexe Jean-Balestas était de permettre aux sections et aux clubs "de se rencontrer pendant un événement rigolo !" Et effectivement, la formule ayant cartonné et les sportifs s'en étant donnés à cœur joie, les clubs ont décidé de réitérer la mise en place d'épreuves délirantes.

Une formule qui gagne

"Nous allons reprendre ce qui a bien marché l'an passé. Par exemple, il y aura à nouveau la possibilité de grimper sur un mur d'escalade qui sera temporairement installé au stade Jean-Balestas", précise Cécile Rongier qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, est encore en train de recenser les différentes animations qui seront mises en place par les sections de l'USSE ainsi que par les clubs intercommunaux. Et puis, parce qu'on ne change pas fondamentalement une formule qui gagne, la Fête

du Sport sera accompagnée par des concerts et autres manifestations festives. Ainsi, en fin de journée, les artistes de Saint-E Olympia vont donner de la voix et proposer un (trop bref) aperçu de leur talent avant qu'Odace ne déverse ses décibels sur les convives. Bien sûr, toutes ces émotions ça creuse l'appétit et donc, pour que la fête puisse se poursuivre jusqu'à tard dans la nuit, l'USSE a prévu d'organiser une grande paëlla roborative...

Nouveauté

L'une des nouveautés les plus notables de cette Fête du Sport est sans doute le fait que la municipalité y organisera de 18h à 19h la cérémonie de remise des trophées des Victoires du Sport et du Challenge de la Ville. "Cet événement a traditionnellement lieu lors de la journée Associations en Fête", explique Pierre Paillardon adjoint aux sports de Saint-Egrève, "mais cette année nous avons souhaité l'anticiper pour qu'elle fasse partie intégrante de la Fête du Sport. C'est une manière pour nous de participer à cette grande célébration". ■

Le saviez-vous ?

Chaque année les Victoires du Sport et le Challenge de la Ville récompense les sportifs individuels les plus performants, les entraîneurs ou les bénévoles les plus impliqués, les équipes les plus détonantes...

Bref, celles et ceux qui font de Saint-Egrève une ville sportive. Les lauréats, proposés par les clubs à un jury composé de sportifs mais aussi de techniciens et d'élus locaux sont sélectionnés en fonction de différents critères.

Solidarités

Les vacances des Petits Frères des Pauvres

Chaque année, les personnes suivies par les Petits Frères des Pauvres, ont la possibilité de partir en vacances avec l'association. Cela permet à des personnes isolées de plus de 50 ans aux faibles revenus de profiter de vrais congés. Bénéficiaire de ce dispositif, le Saint-Egrévois François Verrier se souvient avec plaisir être "parti l'an dernier en Picardie, tout était bien organisé. Les Petits Frères ont le souci du détail et ont été aux petits soins avec nous tout au long du séjour". Même son de cloche du côté de Patrick Brun, un autre Saint-Egrévois qui a ainsi pu visiter Versailles et Port Barcarès grâce à l'association. "Le prix de ces séjours est calculé en fonction de nos revenus. Ça nous permet de partir avec des petits groupes de 15 ou 20



P. Brun et F. Verrier entourés par R. Marc (à g.) et JF Bayle, bénévoles des Petits Frères

personnes et de nous retrouver dans une ambiance de vacances". Des congés qui sont ensuite suivis par des retrouvailles et qui peuvent être l'occasion de tisser des liens avec d'autres

personnes et ainsi briser la spirale de l'isolement. ■

En savoir + :
www.petitsdespauvres.fr
 06 52 64 73 44

(70

Vendredi 20 mai, les deux équipes des repas partagés du Secours Catholique saint-égrévois célèbrent le 70^e anniversaire de l'association sur le marché de Fiancey-Prédieu de 11h à 12h. Animations, boissons et mimes sont au programme.

SECOURS POPULAIRE : l'antenne saint-égrévoise prépare son vide-grenier de la solidarité qui se déroule les 28 mai et 29 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 17h à la MSF

TENNIS EN FÊTE : la section tennis de l'USSE va participer à la "Fête du tennis" organisée sur le plan national en proposant une journée portes ouvertes au club et des ateliers découverte le 29 mai de 9h à 17h. En savoir + : 07 81 50 08 68

KARATE : la section karaté de l'USSE organise le 2^e trophée du petit samouraï le 4 juin prochain à la halle Jean Balestas

Niddal Qannari conte à la Bib'



Dans le cadre de l'édition 2016 du Festival des Arts du Récit en Isère, la Bibliothèque Barnave accueille Nidal Qannari le 13 mai à 20h30. Les histoires que narre l'artiste sont à la fois

précises et drôles et le bonhomme à la langue bien pendue sait comment transporter son auditoire là où il s'y attend le moins. ■

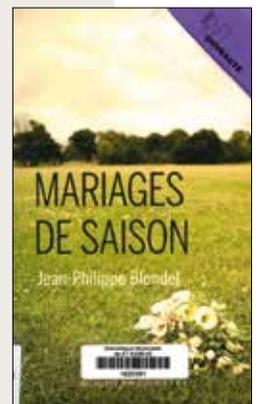
En savoir + : 04 76 75 40 63

le temps de lire

Secteur ADULTE

Mariages de saison de Jean-Philippe Blondel aux éditions Buchest-Chastel

Voici venir l'été, et comme tous les ans Corentin retrouve à cette période Yvan, son parrain pour l'accompagner faire la tournée des mariages en tant que vidéaste. Ainsi, Corentin recueille les impressions des couples des premières heures de la journée la plus importante de leur vie jusqu'au matin suivant. A 27 ans, Corentin s'interroge sur sa propre vie et des choix à réaliser du point de vue professionnel et personnel. Un roman tout en empathie pour ses personnages.



Secteur JEUNESSE

Raconte à ta façon les trois petits cochons de Sonia Chaîne chez Flammarion

Dans cette version sans texte où les personnages, les lieux et les objets principaux sont des pictogrammes, le lecteur va s'approprié entièrement ce conte classique et réinventer l'histoire à sa façon. Il n'y a plus qu'à se laisser porter par son imagination pour que les trois petits cochons prennent vie.



web+



LA VENCE SCÈNE

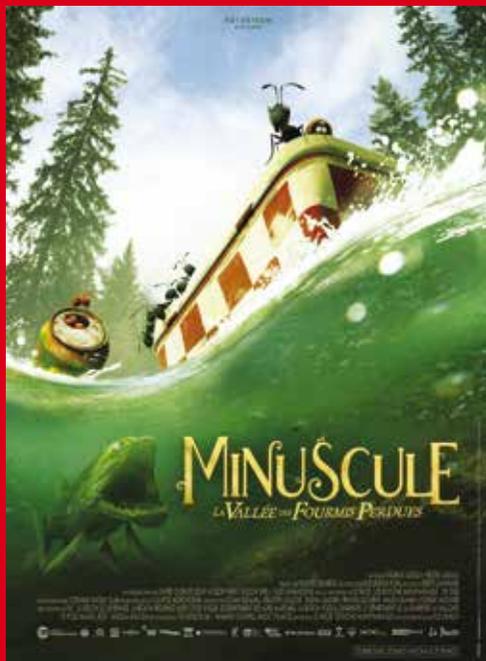
Vendredi 20 mai à 20h30

Couleur Jazz en grand !

Samedi 21 mai à 15h

“Minuscule - La vallée des fourmis perdues”

“Minuscule” est un “énorme” film d’animation français réalisé par Thomas Szabo et Hélène Giraud. Retraçant les truculentes aventures de “minuscules” insectes, il propose aux spectateurs une véritable prouesse technique puisqu’il intègre des animaux digitaux dans des décors réels, le long métrage est totalement muet. Ce qui n’enlève pas une once d’expressivité aux bestioles qui luttent pour s’approprier... une boîte de sucres ! La séance est suivie d’une animation.



Lundi 6 juin à 18h

Projection du documentaire “Habiter sa vie au fil de l’âge”.

Ce film est la suite directe de “vieillir en goûtant sa vie” et est présenté au public pour la toute première fois à La Vence Scène. Il propose une série de portraits de Saint-Egrévois et de personnes âgées de l’agglomération réalisés par La Petite Poussée pour l’association Accord’âge. La séance est suivie d’un débat.

La bande annonce est à découvrir sur le site de la Ville ou :

web+



Renseignements : 04 76 56 53 18
Billetterie : sur place
ou www.lavencescene.saint-egreve.fr



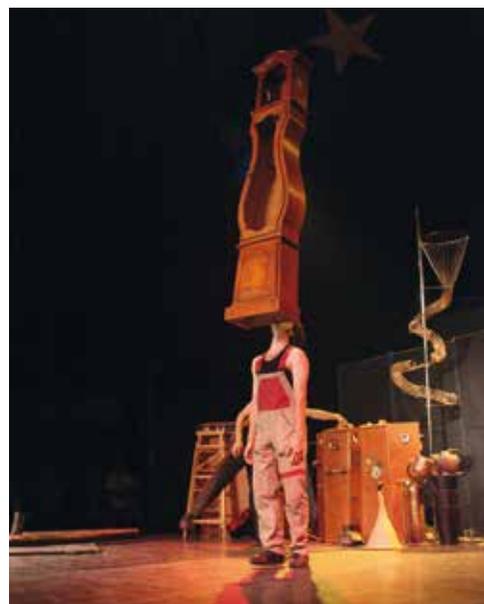
Amoureux du jazz vocal et des explorations musicale, le groupe saint-égrévois “Couleurs Jazz” revient sur les planches de La Vence Scène pour un concert “bigger than life”. En effet, la formation locale a cette année invité ses amis du Voiron Jazz Orchestra, un big band de 19 musiciens qui accompagnera les chanteurs emmenés par Bruno Commère le temps de ce concert très orienté grand public puisque les organisateurs ont mitonné un répertoire ouvert à tous. ■ Réservations : 04 76 75 86 23.

Mardi 24 mai à 19h

L’Atelier des Petits Machins Trucs

La Compagnie des petits détournements voit les choses en grand puisque c’est sur les planches de La Vence Scène qu’elle va donner son spectacle de cirque musical dédié au jeune public. “Conte de cirque absurde mécano fantasmagorique”, le spectacle met en scène Antoine et Gaëtan, l’un est timide, hypocondriaque, hyperactif et franchement débile alors que l’autre est charmeur, moqueur, un peu sot mais autoritaire. Les deux protagonistes ont pour grand projet de ranger leur atelier. Cela peut paraître anecdotique mais quand le jeu et l’absurde dirigent la vie des personnages alors la moindre tâche ménagère devient prétexte à s’amuser.

Le spectacle, qui déborde d’énergie et d’inventivité a reçu le prix “Coup de pouce du public” et la mention spéciale du jury au Festival Au Bonheur des Mômes. ■



Le saviez-vous ?

Le spectacle de la Compagnie des petits détournements est proposé en partenariat avec le Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI). Après leur rendez-vous à La Vence Scène, les deux artistes reviennent à Saint-Egrève présenter leur spectacle “Les Rétro Cyclettes” le mercredi 8 juin au Centre Hospitalier Alpes Isère.

En savoir + : 04 76 56 45 39 - www.petitsdetournements.fr

l'agenda du 7 au 27 mai 2016

SAMEDI 7 MAI

Handball, l'équipe SGI de l'USSE reçoit Saint-Raphaël à la Halle Jean Balestas. 20h45.

DIMANCHE 8 MAI

Foulée du Souvenir, hommage sportif à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Départ rue du 8 mai 1945 à 9h.



71^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, commémoration devant le Monument aux Morts de La Monta. 10h45.

LUNDI 9 MAI

Permanence Info énergie gratuite à l'Hôtel de Ville. De 14h à 17h.

Sur rendez-vous : 04 76 56 53 00.

Audition "figure libre" à L'Unisson. 19h.



MERCREDI 11 MAI

Meeting athlétisme par la section athlétisme de l'USSE au Stade Jean Balestas. 19h.

JEUDI 12 MAI

Réunion publique sur les "Chantiers vacances d'été" ouverts aux 16-18 ans en salle du conseil de l'Hôtel de Ville. 18h30.

En savoir + : 04 76 56 59 84.

VENDREDI 13 MAI

Conte, Nidal Qannari à la Bibliothèque Barnave dans le cadre de la programmation du Festival "Les Arts du Récit". 20h30.

SAMEDI 14 MAI

Atelier yoga parents-enfants par l'Association Familiale à l'Espace Europe. De 10h à 11h30. En savoir + : 04 76 75 27 57 ; associationfamilialestegreve@orange.fr ; www.af-st-egreve.org.

MERCREDI 18 MAI

Rencontres athlétisme pous-sins-mini pous-sins par la section athlétisme de l'USSE au stade Jean Balestas. 14h.

L'heure du conte pour les + de 4 ans à la bibliothèque Barnave. 15h30.

Au fil des pages à la bibliothèque Barnave. 18h30.

JEUDI 19 MAI

Concert d'élèves, musique d'ensemble, à la chapelle du CHAI. 18h30.

DU 19 AU 22 MAI

Exposition collective "En quête d'émotions", de l'association Haut en Couleurs dans les salles d'exposition du Château Borel. Vernissage le jeudi 19 mai 2016 à 18h30.

VENDREDI 20 MAI

70^e anniversaire du Secours catholique, animation sur le marché de Fiancéy/Prédieu. De 11h à 12h.

Concert de présentation de l'atelier chanson à L'Unisson. 19h.

Concert Couleurs Jazz La Vence Scène. 20h30. (voir aussi page 18)

SAMEDI 21 MAI

Yoga du rire, atelier parents-enfants à l'Espace Europe. De 10h à 11h30.

En savoir + : 04 76 75 27 57 ; associationfamilialestegreve@orange.fr ; www.af-st-egreve.org.

Rugby : Tournoi Humbert Cargnelutti au Stade Jean Balestas. De 10h à 17h.



DIMANCHE 22 MAI

Pêche, "coupe Izard" à l'étang de Fiancéy avec l'Union des pêcheurs. De 7h à 18h.

MARDI 24 MAI

Cirque musical jeune public, "L'atelier des petits machins trucs", par la Compagnie des Petits détournements à La Vence Scène. 19h. (voir page 18)

LA VENCE SCÈNE cinéma



mai à 20h ; le 9 mai à 20h.

▶ **Le livre de la jungle**

Le 7 mai à 15h ; le 8 mai à 17h30 ; le 11 mai à 15h ; le 15 mai à 15h ; le 16 mai à 15h30.

▶ **Sky**

le 9 mai à 20h30.

▶ **Desierto** (VOSTF) interdit

-12 ans

Le 11 mai à 18h ; le 15 mai à 20h ; le 16 mai à 20h.

▶ **Dalton Trumbo**

Le 11 mai à 20h ; le 13 mai à 20h ; le 14 mai à 17h30 et 20h ; le 15 mai à 18h ; le 17 mai à 20h.

▶ **Les malheurs de Sophie**

Le 11 mai à 15h ; le 12 mai à 20h ; le 14 mai à 15h30 ; le 15 mai à 17h30 ; le 16 mai à 18h et 20h.

▶ **Un homme à la hauteur**

Le 11 mai à 17h30 et 20h ; le 12 mai à 20h ; le 13 mai à 20h30 ; le 14 mai à 18h et 20h30 ; le 15 mai à 20h30 ; le 16 mai à 18h ; le 17 mai à 20h.

▶ **Mimi et Lisa**

Le 14 mai à 16h ; le 15 mai à 15h30 ; le 16 mai à 16h.

▶ **Le chasseur et la reine des glaces**

Le 7 mai à 17h30 ; le 8 mai à 17h30 ; le 10 mai à 20h.

▶ **Maggie a un plan** (VOSTF)

Le 7 mai à 18h ; le 8 mai à 20h ; le 10 mai à 20h30.

▶ **Ratchet et Clank**

Le 8 mai à 15h.

▶ **Captain America : Civil war**

Le 7 mai à 20h ; le 8 mai à 15h.

▶ **Les habitants**

Le 7 mai à 16h et 20h30 ; le 8

MERCREDI 25 MAI

Heure du conte pour les moins de 3 ans à la bibliothèque Rochepleine. 10h30.

DU 26 MAI AU 5 JUIN

Exposition collective de l'Atelier de l'Islo dans les salles d'exposition du Château Borel. Vernissage vendredi 27 mai à 18h30.

VENDREDI 27 MAI

Atelier multimédia "les bases du traitement de texte avec Libreoffice" à l'Espace multimédia de la bibliothèque Barnave. 10h. Gratuit sur inscription au 04 76 75 40 63.

Journée Nationale de la Résistance, hommage devant la Plaque Jean Moulin à Rochepleine (18h) ; puis à la Sentinelle de la Mémoire (18h30).



Fête des voisins, place du Muret à partir de 18h.

Concert Jeunes à la cour du roi, à la Vence Scène. Musique baroque du XVII^e. 20h30.

Concert gospel, "les Gosses Belles" à l'église de Prédieu au profit de l'association Promesse. 20h30.

Réservations : 04 76 08 61 84 ou <http://promesse-isere.net>

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15).
Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h (horaires élargis le soir jusqu'à 19h pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus :
Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**
Catherine Kamowski, sur RDV
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Conseil départemental
Pierre Ribeaud : **04 76 92 18 96**
Député, de la 5^e circonscription de l'Isère
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.
RDV un vendredi par mois le matin en mairie.
Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.
Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
Un lundi par mois, 14h-17h.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : 1^{er} jeudi du mois, 17h-19h30 et 3^e mercredi du mois, 16h-18h30.

Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tournier, conciliateur de Justice.
Les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h en mairie
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
Permanence d'écoute psychologique le vendredi, 9h-13h à la MSF

Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**
(Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)
4 av Général de Gaulle. Information et orientation,

ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h, jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h. ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Régie Assainissement **04 76 59 58 17**
Collecte des ordures ménagères **08 00 50 00 27**
Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **08 00 50 00 27**
Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.
Régie des eaux **04 76 56 53 20**
Voirie **08 00 80 58 07**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 07 au 13/05 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**
121C avenue Général Leclerc
Du 14 au 20/05 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
Centre Commercial "Les Charmettes"
Du 21 au 27/05 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**
61 bis avenue du Général de Gaulle
Du 28/05 au 03/06 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**
Place Pompée
Du 04 au 10/06 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**
rue du Moulin, Le Fontanil



**MARBRERIE
DE LA VENCE**

Christian JEAN / Frédéric VELER

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

CARROSSERIE de la PRIOLA

**Tous travaux
de carrosserie**

**Grands, moyens
et petits travaux - Marbre**

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

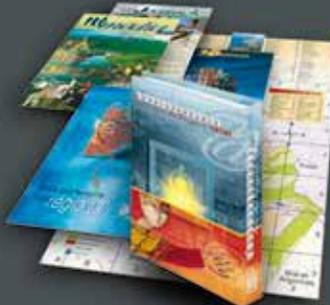


PUBLI
L'essor de vos idées

Communication
Régie publicitaire

**Une stratégie
de communication
authentique,
positive et durable.**

8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères - Tél. 04 76 44 63 76 - Fax. 04 76 42 48 88 - E-mail : publiz@wanadoo.fr



expression politique

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Quel Saint-Egrève voulons-nous bâtir ?

Développer Saint-Egrève tout en préservant ce qui fait son caractère et sa force, c'est le défi que nous relevons tous les jours. D'aucuns disent : je veux habiter dans la ville que j'aime, d'autres, oui d'accord mais pas à côté de chez moi ; d'autres encore ont besoin de l'aide de la collectivité pour se loger ; certains ne veulent plus personne de nouveau, "on est bien comme on est".

Alors que faire ? Comment répondre à cette demande de loger les siens dans la ville que l'on a choisie ? Ce défi, c'est le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a permis d'y répondre depuis 2011 : préservation de la nature et de l'environnement, déplacements apaisés, qualité de ville, parcours résidentiel. Tels sont les maîtres-mots du modèle saint-égrévois. Nous ne voulons pas faire de cités dortoirs, ni de ghettos. Ce n'est pas nouveau, c'est même le signe distinctif de cette équipe municipale. Nous sommes à votre service depuis 1995 parce que, justement, nous avons, ensemble, refusé cela. Souvenez-vous, le projet de centre-ville de la gauche idéologique avec ses centaines de logements concentrés sur très peu d'espace et un nombre d'étages conséquent.

Alors comment faire ? Comment permettre aux Saint-Egrévois, jeunes et moins jeunes, anciens Saint-Egrévois qui déménagent à l'intérieur de notre ville ou nouveaux habitants qui viennent partager notre qualité de vie de loger leur famille ?

Notre réponse est celle-ci : construire de manière équilibrée et harmonieuse, en fonction de chaque quartier, des habitations pour tous. Quelques règles sont valables partout dans Saint-Egrève : pas plus de 4 étages, 30 % d'espaces verts minimum dans chaque parcelle dont 20 % en pleine terre, 35 % de logement locatif aidé et 65 % d'accession privée à la propriété, une attention constante de la Ville pour la qualité architecturale et l'insertion environnementale des nouveaux logements.

Ce sont ces choix raisonnés -et raisonnables- de développement qui permettront à Saint-Egrève de continuer d'être une ville où il fait bon vivre.

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement



Désinformation locale ?

Dès le début du mandat, nous relevions le peu de place laissée à l'opposition dans le Journal Municipal : 2150 caractères par groupe, en fin de journal, après les publicités et les petites annonces ! Et depuis plus d'un an, un Journal bis paraît tous les mois dans lequel aucun groupe de l'opposition ne peut s'exprimer ! Ne cherchez pas les explications de nos votes en Conseil Municipal ; tout est fait pour ne pas vous les montrer... Pendant ce temps, la majorité communique abondamment et pas toujours avec précision. Deux exemples :

Dans le Supplément de février, il est écrit "1 000 000, c'est en euros la somme que la Ville investira durant les trois années à venir pour rénover l'école de Prédieu". C'est faux ! Cet investissement est présenté comme s'il n'était financé que par la Ville, alors que 60% de cette somme proviendra de l'Etat et du Département. La majorité doit mentionner la participation des autres collectivités ! Dans la même parution, au sujet de la moins value sur le foncier cédé par la Ville pour le projet Prédieu, il est écrit : "En vendant 467 824 € à Isère Habitat un terrain estimé à 720 000 € par les Domaines, la Ville réalise une "moins value" de 252 176 €". Cette moins-value est présentée comme un effort de la Ville en faveur du logement social. C'est faux ! La majeure partie de cette somme est concédée au promoteur privé - qui n'est pas cité - et non à la coopérative HLM (cf notre article dans le journal de février). Des erreurs ? Des oublis ? Chacun se fera son opinion.

F. CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (PS)

hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Et si vous payiez bientôt votre pain et vos impôts en Cairn ?

Ceux qui parmi vous ont vu le film "Demain", ont peut-être entendu parler pour la première fois des "monnaies locales complémentaires" (MLC) et en ont découvert les enjeux. Mais savez-vous qu'une association citoyenne travaille activement depuis plus d'un an à la création d'une telle monnaie pour l'agglomération ? Le "Cairn", dont le lancement est prévu pour septembre 2017 présente de nombreux avantages :

- Permettre aux citoyens de comprendre les mécanismes de la monnaie et de s'impliquer démocratiquement dans sa création et sa gestion ;
- Dynamiser le tissu économique local et résister à la spéculation financière ;
- Favoriser les circuits courts et protéger l'environnement ;
- Établir la confiance et encourager l'entraide entre tous les utilisateurs.

Pourquoi le "Cairn" ? Les cairns, ce sont ces petits tas de pierres qui balisent les chemins de nos montagnes et permettent de nous repérer quand on est dans le brouillard. Nous espérons qu'ils permettront de nous repérer au milieu du brouillard économique actuel.

En quoi le Cairn concerne-t-il les Saint-Egrévois ? Les MLC sont des monnaies complémentaires qui coexistent avec la monnaie officielle d'un territoire. A partir de septembre 2017, vous pourrez échanger des euros contre des Cairns et payer vos courses ou vos impôts locaux (si la mairie l'accepte...) en Cairns auprès des commerçants qui accepteront de les utiliser. En France, comme ailleurs dans le monde, les MLC ont le vent en poupe. Parce que c'est une monnaie citoyenne qui échappe à la spéculation, qui résiste aux crises économiques et qui ne peut pas s'évader dans un paradis fiscal. Mais pour qu'une telle monnaie voie le jour, il faut des citoyens qui travaillent ensemble à ce projet fédérateur. L'association actuelle réunit déjà une centaine de personnes de toute l'agglomération, mais ce n'est pas suffisant. Citoyens, commerçants, associations, services publics, saisissons-nous de cette occasion de travailler ensemble dans l'intérêt de tous !

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Tania Bustos
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Ne pas brader les VFD au privé !

En 1921 le Conseil Général de l'Isère rachetait le réseau "Voies Ferrées du Dauphiné" créé en 1843 pour permettre aux habitants de se déplacer dans l'ensemble du département. Implantée à St Martin d'hères depuis 1976, cette régie a une longue histoire, un grand savoir-faire. En 2006 le conseil général de l'Isère transformait la régie en SEM et ouvrait au processus de privatisation. La société éclatait progressivement en huit sites autonomes. Celui de St Egrève a vu le jour en juin 2012 ; il est aujourd'hui menacé. 68 personnes dont 40 chauffeurs y travaillent. La majorité de droite de la nouvelle Assemblée Départementale, qui détient 81 % des actions, vient de décider de céder ses parts à un opérateur privé, qu'elle va choisir - si ce n'est déjà fait ! Cette opération vise à livrer une entreprise bénéficiaire au privé, au détriment de l'emploi, de la qualité du service et de la sécurité des usagers, des conditions de travail et des rémunérations du personnel, pour satisfaire les futurs actionnaires.

Déjà le passage en SEM avait été désastreux avec la perte de plus de 300 emplois et la réduction du service au public.

C'est encore une fois le dogme de la déréglementation qui prévaut au moment où notre métropole et notre Département auraient besoin de développer une offre publique de transports écologiques et adaptés aux besoins des habitants. La gratuité des transports prend ici tout son sens.

Il est donc urgent de rompre le silence sur ce qui se prépare aux VFD. La municipalité de St-Egrève devrait intervenir auprès du Président de l'Assemblée Départementale pour exiger le retour des VFD dans le service public, c'est-à-dire au service du public.

La privatisation des VFD n'est pas inéluctable, d'autres pistes existent. La délibération de l'Assemblée Départementale doit être annulée, et une véritable concertation entre tous les partenaires devrait s'engager pour élaborer une solution qui assure au mieux les intérêts des usagers et des personnels dans le cadre d'un service public des transports.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - P.C.F.
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>



ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant - Rénovation

Porte-fenêtre alu, pvc, bois - Menuiserie aluminium

Vérandas - Volets roulants

Dépannage rapide à domicile

**DEVIS
GRATUIT**

Tél. 04 76 75 46 88 - www.ecram-fenestres-stegreve.fr

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08



Bois de chauffage, Bois d'allumage
& Buches de bois compressés

Entretien d'espaces verts

ENTREPRISES & PARTICULIERS



Contact : 06 78 34 65 12

Web : www.alpesboisverdureservices.fr

Email : alpesbois38@gmail.com



AU CRÉDIT MUTUEL NOUS NE SOMMES PAS DIFFÉRENTS SANS RAISON.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL SAINT-EGREVE
5, RUE DE LA CONTAMINE
38120 SAINT-EGREVE

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9 RCS B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.

Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Egrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Egrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

Julien MOURIER

Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

color'i

color'i
Votre magasin
créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts
Loisirs Créatifs
Encadrement
Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22
www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS
CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

El'y Coud

Couture- Broderie-Création

- Retouches de vêtements
- Broderie personnalisée
- Création logo broderie
- Repassage
- Confection Housse et vêtements

Mme Apollonia Elisabeth
3 Rue des Alpes 38120 Saint-Egrève
06.25.88.66.88

ATOLL

IMMOBILIER

Centre d'activités - Locations immobilières

Location de bureaux tout type de surface selon disponibilité à partir de 295 € par mois tout inclus.

14, rue des Glairaux - 38120 St Egrève
Tél. 04 76 75 80 01 - Fax 04 76 75 33 87
e-mail : atoll.immobilier@gmail.com

L'accession abordable sécurisée

St-Martin-Le-Vinoux
CHARL&STONE

T3 à partir de
142 000 €*
Lot n° C102

T4 à partir de
169 000 €*
Lot n° A302

EN AVANT-PREMIÈRE
20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

isère habitat
notre métier, vous accompagner

*Sous conditions de pléthore de ressources et sous réserve d'éligibilité à la location accessoire.



D. BAPST

Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

Tiers payant Paiement adapté

☎ **04 76 75 61 18**
Centre commercial Les Charmettes